

LES Chroniques



BULLETIN MUNICIPAL N°47
DE LA COMMUNE DE DOMAZAN
JANVIER 2021 | www.domazan.fr

D O M A Z A N A I S E S



4 La vie Municipale

14 Histoire

18 Culture /Associations

Sommaire



La Vie Municipale

- 4 > Le nouveau conseil municipal
- 6 > Le budget 2020 en chiffres
- 7 > Travaux. Obligations légales de débroussaillage (OLD)
> Rénovation éclairage public
- 8 > Covid-19. Une année en dent de scie
- 10 > Un nouveau réfectoire pour notre école
- 12 > Aménagement du Centre Ancien
- 13 > Ecole/Médiathèque. L'école à l'épreuve du covid-19
> Une nouvelle bibliothécaire vous accueille à la médiathèque !
- 14 > Histoire. Il était une fois Domazan...

Culture / Associations

- 18 > Association Multivers.
> Infos confinement
- 19 > Commémoration du 11 novembre
> Marché solidaire et gourmand
- 20 > Nouveau site web pour la commune
> La Compagnie Argile Théâtre
> Explore ton village, un magazine sur mesure
- 21 > Une drôle d'année vin-vin (2020) !
> www.signargues.com, le nouveau site des vignerons de Signargues
- 23 > État-Civil
> Bruno Bertoli, Maître Artisan en métiers d'Art



Le mot du maire



Louis Donnet,
Maire de Domazan

Madame, Monsieur, chers domazanais

2020 Une année pas comme les autres qui marquera. Pourtant elle avait commencé avec nos traditionnels vœux suivi du repas des aînés et de la nuit de la lecture. Passé les élections du 15 mars et l'arrivée de la crise sanitaire, tout s'est figé. Après la phase de sidération et d'arrêt il a fallu préparer l'organisation de la reprise avec les restrictions. Malgré tous ces efforts, plus d'évènements, plus de rassemblements, plus de fête votive, plus de kermesse de l'école, plus d'escapades de Signargues et tous ces moments de convivialité qui permettent la vie sociale dans notre village. Dans ces moments difficiles il y a eu des initiatives montrant que la solidarité est encore présente. D'ailleurs nous évoquerons plus loin quelques actions menées. Nous souhaitons que cette crise sanitaire ne vienne pas à bout de nos derniers commerces et que la vie économique du village puisse reprendre au plus vite une activité normale.

Bien heureusement la vie municipale, après un temps d'adaptation, s'est poursuivie avec la mise en place du nouveau conseil municipal le 27 mai. Nous avons pu lancer au printemps quelques chantiers prévus antérieurement et certains comme celui de l'école qu'il a fallu décider face à la crise et conscient qu'elle allait durer. De plus le projet majeur de ce début de mandat qui concerne la réhabilitation du

centre ancien a débuté au cours de l'année par la rénovation de l'éclairage public, et en fin d'année par les travaux préliminaires de rénovation des réseaux humides (assainissement, eaux potables et pluviales). Il se poursuivra dans les deux années à venir par la réfection de toutes les voiries du carré ancien. La réhabilitation de la maison place de l'église permettra enfin de réaliser l'ouverture piétonne de l'impasse du château. Cette opération importante va améliorer significativement le cadre de vie dans ce secteur. 2021 après des années d'attente nous verra sortir de l'ombre et découvrir les joies d'une connexion internet au meilleur niveau.

Enfin comment ne pas évoquer la communauté des communes du pont Gard qui a vu le 9 juillet l'élection d'une équipe entièrement nouvelle dont à ce jour nous attendons encore le projet pour cette mandature.

Après une année 2020 éprouvante, bref une année de m.... ; je souhaite que 2021 soit signe d'embellie pour tous et que nous puissions retrouver une vie permettant le partage de moments de convivialité au travers de tous les évènements qui montrent qu'il fait bon vivre à Domazan.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal une belle année 2021.

Le nouveau conseil municipal



Les Élus et le Maire



Louis Donnet,
Maire
Président du CCAS



André Crouzet,
Adjoint au Maire
Délégué aux affaires
générales



Aurélie Capelli,
Adjointe au Maire
Déléguée aux affaires
scolaires et médiathèque



Jean-Baptiste Mangin,
Adjoint au Maire
Délégué aux travaux
et contrat d'entretien



Pascale Steemers,
Adjointe au Maire
Déléguée à l'urbanisme



Ghassan Fayad,
Conseiller municipal



Dominique Reuter crepel,
Conseillère municipale



Benoît Dijon,
Conseiller municipal



Christine Crepel,
Conseillère municipale



Benoît Fabre,
Conseiller municipal



Muriel Gaffet,
Conseillère municipale



Laurent Senot,
Conseiller municipal



François Astier,
Conseiller municipal



Valérie Collomb,
Conseillère municipale



Robin Louche,
Conseiller municipal

Les commissions municipales

● Commission aménagement & urbanisme

Président : Louis Donnet
Vice-présidente : Pascale Steemers
Membre :
André Crouzet
François Astier
Aurélie Capelli
Valérie Castan-Collomb
Benoit Dijon
Muriel Gaffet
Robin Louche
Jean-Baptiste Mangin
Dominique Reuter
Laurent Senot

● Commission scolaire, périscolaire & petite enfance

Président : Louis Donnet
Vice-présidente : Aurélie Capelli
Membres :
Christine Crepel
André Crouzet
Benoit Fabre
Muriel Gaffet
Jean-Baptiste Mangin
Dominique Reuter

● CAO dont délégation de service public / marchés publics / jurys de concours

Président : Louis Donnet
Membres titulaires :
André Crouzet
Benoit Dijon
Jean-Baptiste Mangin
Membres suppléants :
Aurélie Capelli
Laurent Senot
Pascale Steemers



● Commission économie locale & agriculture

Président : Louis Donnet
Vice-Président : André Crouzet
Membres :
Valérie Castan-Collomb
Benoit Dijon
Benoit Fabre
Jean-Baptiste Mangin

● Commission logements communaux

Président : Louis Donnet
Vice-Président : Laurent Senot
Membres :
Aurélie Capelli
André Crouzet
Muriel Gaffet
Dominique Reuter
Christine Crepel

● Commission sécurité & salubrité

Président : Louis Donnet
Vice-président : François Astier
Membres :

André Crouzet
Aurélie Capelli
Muriel Gaffet
Robin Louche
Dominique Reuter
Pascale Steemers

● Commission de contrôle électorale

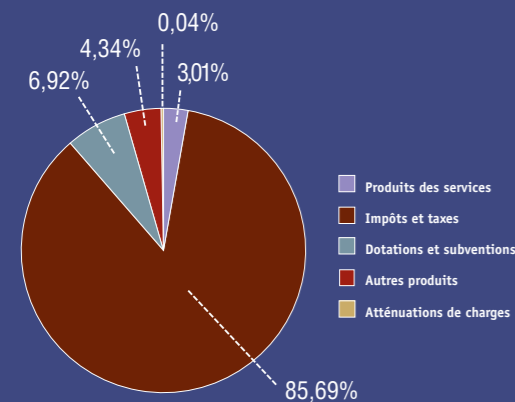
Membres :
Laurent Senot
André Issartier
Bernadette Moulin

Le budget 2020 en chiffres

Les recettes de fonctionnement au 20 décembre s'élèvent à près de 1 130 k€ tandis que les dépenses de fonctionnement représentent 806 k€ permettant ainsi de libérer près de 324 k€ pour les opérations d'investissement, 554 k€ avec le report de 2019.

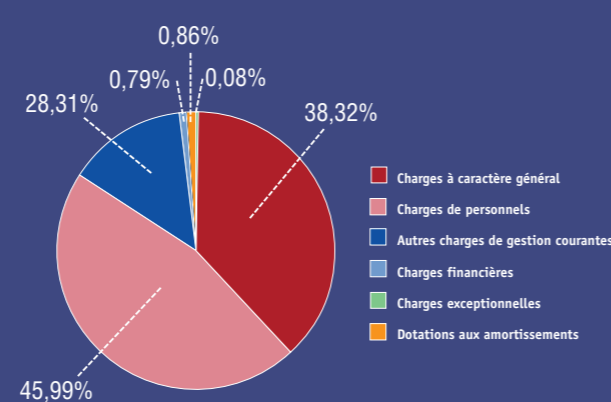
- Les dépenses de fonctionnement imprévues liées à la crise sanitaire (achat de matériel, contrats de prestations de service, primes aux agents) correspondent à près de 20 k€.
- Afin d'assumer les obligations légales de débroussaillage de la commune et l'entretien des bois (Cadinières et plateau de Signargues), une dépense exceptionnelle de 31 k€ a été réalisée cette année.
- Les taux des taxes locales sont restés identiques à ceux du budget précédent

> RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Produits des services	34 065 €
Impôts et taxes	968 266 €
Dotations et subventions	78 158 €
Autres produits	49 010 €
Atténuations de charges	465 €
Total des recettes de fonctionnement	1 129 965 €

> DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général	308 902 €
Charges de personnels	370 669 €
Autres charges de gestion courantes	112 455 €
Charges financières	6 361 €
Charges exceptionnelles	683 €
Dotations aux amortissements	6 972 €
Total des dépenses de fonctionnement	806 042 €

> LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- **Achat de terrains**, pour permettre l'extension de l'école : 241 k€
- **Poursuite et fin de l'enfouissement** des réseaux électriques et de télécommunication : 55 k€
- **Le remplacement** et l'ajout de bornes incendie : 10 k€
- **Travaux d'aménagement hydraulique** route d'Estézargues : 113 k€ et rue des Vignerons : 23 k€
- **Achat de l'ancienne boulangerie**, rue du four, (préemption) : 81 k€
- **Début des travaux d'aménagement** du cœur de village : 18 k€
- **Dans le contexte de la crise sanitaire** et afin de permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions à l'école, la construction d'un nouveau réfectoire (bâtiment en bois et paille), la réfection des sanitaires et le réaménagement des salles de classes : 311 k€
- **Des subventions de l'état** et de la région Occitanie couvriront la dépense à hauteur de 115 k€.



Travaux



Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Comme de nombreuses communes Gardoises, notre territoire est couvert par des zones boisées. Certaines de ces zones sont bordées par des habitations.

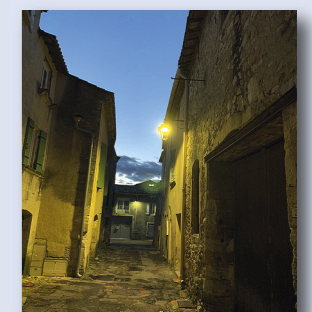
Le législateur a considéré que pour assurer la protection incendie de ces habitations il incombait aux riverains de ces zones d'en assurer l'entretien et ce quel qu'en soit le propriétaire. C'est ce qui est appelé communément les obligations légales de débroussaillage (OLD). Sur la commune deux secteurs urbanisés sont concernés par ces OLD, il s'agit du secteur de Saint Sylvestre et celui du hameau de Signargues. Considérant que ces bois n'avaient pas été entretenus depuis de nombreuses années et également dans le souci de valoriser le secteur boisé, la commune a réalisé une campagne de débroussaillage et de coupe sur la totalité de ces deux zones boisées soit environ 16 ha.

Le bois de cèdre de la Cadinière qui jouxte le hameau de saint sylvestre a fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi avec l'ONF et c'est l'entreprise Donnadiéu qui a assuré la coupe.

Le bois de chêne vert de Signargues (le long de route départementale en direction de Rochefort du Gard, face à la ZI) a aussi été éclairci, améliorant ainsi son aspect. Il est demandé aux riverains de ces deux secteurs d'assurer désormais l'entretien de ces zones dans un rayon de 50m de leurs habitations. Un contact a également été pris avec un berger itinérant pour faire pâturer son troupeau lorsqu'il transite sur le chemin entre Sabran et les bois de Sanofi à Aramon. Il devrait passer en début d'année. ■



Rénovation éclairage public



Suite au diagnostic réalisé en 2016, nous poursuivons la rénovation de l'éclairage public représentant un total d'environ 200 points lumineux. Cette année, c'est le secteur du centre ancien qui a fait l'objet de cette rénovation avec une vingtaine de points changés ou créés. En effet nous avons installé une lanterne Avenue du Musée ainsi que devant l'entrée de l'école et sur l'aire de Crossfit. Les nouvelles lanternes sont des leds permettant un éclairage plus efficace pour une consommation réduite d'un facteur deux à trois.

Nous allons poursuivre dans les trois prochaines années le remplacement de l'ensemble des points lumineux et nous proposerons également l'extinction la nuit entre minuit et cinq heures à titre expérimental sur certains secteurs. En fonction de vos retours, nous proposerons d'étendre la mesure à l'ensemble de la commune.



Une année en dent de scie

Une année lourdement impactée par la gestion de la crise sanitaire

LA PREMIÈRE VAGUE. Dès le jour des élections du 15 mars, la municipalité avait engagé les procédures sanitaires dans le bureau de vote : distanciation sociale, gants, gel, voies d'accès avec des séparations d'un mètre... Et quelques jours après - le mercredi suivant - nous avons eu l'annonce du confinement. Pas le temps donc d'installer le nouveau conseil municipal, la gestion de la crise devenait la priorité d'autant que nous n'y étions pas préparés. Néanmoins, nous avons associé à la réflexion et à l'action les nouveaux élus, mais aussi les élus toujours très impliqués du mandat en cours. Ce dernier a été prolongé jusqu'au 27 mai. Face à une crise d'une ampleur sans précédent, la municipalité s'est donc retrouvée en première ligne pour une gestion de proximité de la crise sanitaire, et ensuite la sortie du confinement. Elle a dû réagir rapidement, dans un climat anxieux où les déci-

sions de l'État ont été hésitantes au début. Il a donc fallu réorganiser tous les services et maintenir certains services essentiels :
 ● mise en place du télétravail,
 ● autorisation spéciale d'absence,
 ● mise en place d'une permanence téléphonique, etc... maintenir un service d'accueil minimum en collaboration avec l'inspectrice de l'Education Nationale, suite à l'annonce de la fermeture des écoles, pour l'accueil des enfants des personnels soignants. Les enseignants ont bien-sûr été associés à cet accueil et les agents des écoles mobilisés également pour accueillir de 5 à 8 enfants, et veiller à la sécurité sanitaire des administrés en faisant appliquer les gestes barrières. Mais le plus dur a été la succession de phases notamment à l'annonce du déconfinement, la reprise de l'école à partir du 11 mai et le changement des protocoles, la succession des décrets modifiant les règles

qui ont impliqué des adaptations régulières :
 ● équipement des services accueillant du public avec des cloisons transparentes,
 ● mise en place de bornes de gel hydro-alcooliques,
 ● renfort du nettoyage,
 ● mobilisation des entreprises locales pour la confection de masques,
 ● distribution de masques à l'ensemble des administrés,
 ● changement d'organisation pour les temps scolaires et périscolaires,
 ● annulation des festivités et manifestations,
 ● prise en compte des familles/personnes dans le besoin,
 ● arrêt/reprise partielle de la vie culturelle et sportive,
 ● relation avec les associations et les commerçants. Cette 1^{ère} vague a mis en exergue le manque de place à l'école pour un accueil de l'ensemble des élèves dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. Et il n'était pas envi-

sageable pour la municipalité d'organiser une rentrée en septembre pour une seule moitié des effectifs. Il a donc été décidé de construire une cantine plus grande pour libérer d'une part un espace supplémentaire, et d'autre part, permettant d'accueillir dans un plus grand local, tous les enfants sur le temps méridien dans le respect du protocole. L'enjeu était donc de trouver des constructeurs capables de répondre à notre demande dans un délai très très court.

LA DEUXIÈME VAGUE

Cette 2^e vague n'est pas gérée de la même manière que la première, que nous avons prise en pleine face. Nous étions tous un peu dans l'expectative car on prédisait cette deuxième vague depuis le début. Les habitudes à propos du respect des gestes barrières et le port du masque obligatoire étaient prises par l'ensemble des administrés. Le fonctionnement de l'école avait déjà été mis en place en juin et le nouveau bâtiment du restaurant scolaire était prêt. L'ensemble des équipements recevant du public étaient équipés et organisés pour accueillir en toute sécurité les usagers et mettre en sécurité nos agents municipaux affectés à ces services. L'enjeu était le maintien de l'ouverture de l'école, des services

publics et de certains secteurs d'activité. Le contexte avait lui aussi évolué depuis l'été avec plusieurs phases : des tests étaient mis en place, un pré-confinement avait été instauré avec la mise en place du couvre-feu, le confinement dès le 2 novembre mais avec plus de souplesse que lors de la 1^{ère} vague, l'arrivée prochaine de vaccins. Malgré tout, le point noir de cette 2^e vague, était l'annonce de la fermeture des commerces jusqu'au 20 janvier. C'est pourquoi la municipalité a décidé de les soutenir par l'intervention du CCAS mais aussi en communiquant sur leur service traiteur et en organisant des marchés solidaires. Ce mandat démarrait donc sur des chapeaux de roues. Il risque de se poursuivre encore pour plusieurs mois sur ce même rythme. Il y aura à n'en pas douter un avant et un après COVID-19, au plan sociétal et sur les aspects environnementaux. La municipalité tient à remercier l'ensemble de ses agents municipaux qui n'ont eu de cesse de s'adapter et sur qui l'équipe municipale a pu s'appuyer dans ce contexte difficile. La municipalité s'engage à être à l'écoute de tous et à faire de son mieux pour traiter cette situation compliquée et faire face à l'urgence. ■



Mobilisation du CCAS La gestion de crise

Repas des aînés janvier 2020
 Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et musicale. Il réunissait une quarantaine de convives. Les aînés ne pouvant pas participer en raison de problématiques liées à leur santé ont pu bénéficier d'un colis distribué par les élus. Nous étions loin d'imaginer que ce serait l'une des dernières et dernières manifestations de l'année 2020.

Distribution de colis alimentaires
 Alors que le confinement avait été décrété en mars face à la première vague de Covid-19, le CCAS a été mobilisé pour venir en aide à certains de ces administrés. Le CCAS en lien avec le Secours Populaire de Nîmes a identifié les personnes ou familles dans le besoin et leur a distribué, chaque semaine de mars à juillet, des paniers alimentaires. Ces distributions par les élus ou agents ont permis d'aider les publics les plus fragiles et de maintenir le lien social.

Soutien aux commerçants
 Avec l'annonce de la deuxième vague et du deuxième confinement en novembre, d'autres situations sont apparues préoccupantes pour le CCAS du fait de la fermeture obligatoire de leur activité : les commerçants. Il est donc apparu primordial à l'ensemble du conseil d'administration de soutenir financièrement nos petits commerçants,

essentiels à la vie de notre village. Une aide exceptionnelle leur a donc été versée en décembre pour les aider à passer cette deuxième période très très difficile. De plus, à l'initiative d'une conseillère municipale, il a été décidé d'organiser un marché solidaire.

Relations étroites avec les services sociaux du département pour venir en aide à nos administrés
 Depuis le début de la crise sanitaire et avec l'entrée en vigueur de ce deuxième confinement, la municipalité était plus que jamais confrontée au risque d'isolement des personnes âgées, à la rupture du lien social et à la précarisation de certains administrés. Des relations étroites entre le CCAS et les services sociaux du département ont donc été établies afin de veiller aux situations des familles et personnes les plus fragiles. Le CCAS est intervenu en délivrant des bons alimentaires pour l'épicerie solidaire d'Aramon, en prenant en charge des repas de cantine, en orientant également les personnes vers les services adaptés, etc.

Le CCAS poursuivra sa mobilisation en assurant ses missions d'aides aux personnes et en répondant aux besoins de la population. Les personnes isolées, fragiles ou malades sont invitées à le solliciter via l'accueil de la mairie.

STOP

CORONAVIRUS

MERCI DE RESPECTER

LES MESURES SUIVANTES

● Désinfection obligatoire des mains avant d'entrer

● Port du masque obligatoire

● Distanciation physique d'au moins 1m

Un nouveau réfectoire pour notre école

“ Ils ne savaient pas que c’était impossible, alors ils l’ont fait ”.

Mark Twain (1835-1910).

Le contexte énergétique. Le Plan Climat-Air-Energie Territorial L’équipe municipale s’est engagée depuis une douzaine d’années dans une démarche de réduction de son empreinte énergétique notamment au niveau de l’éclairage public et de ses bâtiments communaux : utilisation d’éclairage LED, isolation, installation de panneaux photovoltaïques...

Le contexte scolaire. Nos élèves sont aujourd’hui un peu à l’étroit à l’école ; les effectifs de l’école primaire sont en augmentation régulière (+7% sur les 4 dernières années). Depuis l’ouverture de la 3^e classe, le groupe scolaire ne dispose plus d’espace dédié à la



bibliothèque et à la garderie. La cantine scolaire, quand à elle, doit se diviser en 2 services. Notre école ne dispose plus aujourd’hui de marge de manœuvre : une parcelle située au nord vient d’être acquise en vu de son extension en 2023/2024.

Le contexte de la crise sanitaire. La crise sanitaire de la Covid19 arrive en France en début d’année 2020. Le 17 mars, le confinement est décrété. Avec le déconfinement progressif, la règle des 1/2 groupes à l’école et les règles de distanciations sociales mise en place par le gouvernement, l’analyse est faite qu’en cas de 2^e vague, nos infrastructures scolaires et

extrascolaires ne nous ne permettront pas d’accueillir tous nos élèves en même temps à la rentrée.

“Tous en classe” Lors d’une visio organisée expressément entre les membres de l’équipe sortante et la nouvelle équipe issue des urnes mais pas encore officiellement investit, il a été validé le besoin de mettre tous les moyens pour accueillir les enfants en septembre afin de permettre aux parents d’exercer leurs occupations. Après un état des lieux des locaux disponibles pour accueillir les demi-groupes, il apparait rapidement que d’une part nous ne serions pas en capacité d’accueillir tout le monde et que d’autre part la taille du réfectoire actuel ne permettrait pas d’assurer la restauration dans respects des règles sanitaires et la durée de la pause méridienne.

La recherche des m2 L’augmentation de notre surface d’accueil s’est divisée en 2 parties :
1/ Les classes actuelles : Les classes des élèves en CE et CM et leurs blocs sanitaires intégrés dans un angle font perdre beaucoup d’espace utile aux deux salles. Leur déplacement à l’extérieur permettra de retrouver un carré plus fonctionnel. La préparation, démolition, reconstruction et la transformation des classes ne pouvant se faire que durant les

donné le plan local d’urbanisme et le plan de prévention des risques inondations, le nouveau réfectoire ne peut-être que provisoire et d’une surface maximum de 120 m² dans la cour d’école. Nous avons donc logiquement pensé à installer un bâtiment provisoire modulaire à la location ou à l’achat revente. Les solutions qui nous sont proposées ne sont pas à la hauteur de nos attentes : le prix de location, livraison, montage/démontage sont importants. Les frais prévisionnels de chauffage/rafraîchissement sont très élevés et pas en accord avec notre politique de réduction énergétique.

Enfin notre réflexion nous amène à une solution innovante qui remplit tous nos critères (et même plus) :

- Un projet bioclimatique en choisissant un bâtiment vertueux en ossature bois et isolants paille et cellulose.
 - Un bâtiment très performant énergétiquement, qui a la particularité d’être démontable, et surtout opérationnel pour le mois de septembre. Cerise sur le gâteau, il pourra être démonté et remonté (soit à l’identique, soit en l’agrandissant) dans la future extension de l’école.
- Autre avantage : sa conception bioclimatique le rend éligible à hauteur de 30% aux subventions “nowatt” de la région. Cette subvention s’ajoute à celle de l’état également de 30%. Une délégation d’élus accompagnée de l’architecte Sophie Lossky retenue pour

ce projet en raison de ces compétences dans le domaine de l’écoconception, se rend le 1^{er} juin au siège de la société Batinature, qui a déjà géré la conception, la construction et l’installation de plus de 130 bâtiments en Bois/Paille depuis plus de 15 ans dont des établissements recevant du public. L’idée est votée à l’unanimité par le conseil municipal : le projet est officiellement lancé à moins de 3 mois de la rentrée scolaire. Le positionnement du bâtiment, des fenêtres et de l’auvent est calculé pour couper les rayonnements solaires l’été et les optimiser l’hiver quand le soleil est plus bas. L’isolation de 45 centimètres sur les murs, le sol et le plafond permettent de garder une inertie thermique et empêche les rayonnements chauds de l’été de pénétrer jusqu’à l’intérieur du bâtiment. Un système de rafraîchissement naturel la nuit est également intégré dans le système d’aspiration de la cuisine. Le bâtiment n’étant pas à son emplacement définitif, les enduits intérieurs ne sont pas finalisés (hormis la cuisine). La toiture et l’enduit extérieur sont également provisoires pour un meilleur démontage. Mais au fait, ça dure combien de temps une maison en bois ? : Le plus vieux bâtiment en bois/paille en France aura 100 ans cette année (la maison Feuillette à Montargis). En Asie, on estime à 1300 ans l’âge du temple Horyu-ji. ■



façade sud



façade sud-ouest



façade nord-ouest



façade nord-est

Projet du réfectoire
Atelier Sophie Lossky architectes
Uzès - juin 2020



Aménagement du Centre Ancien

Comme nous l'avons évoqué précédemment, cet aménagement est réalisé selon 3 phases de travaux, de manière à ne pas apporter trop de nuisances....

DÉPUIS quelques mois, les travaux de la phase 1 ont commencé rue de l'Alambic et rue des Vignerons. Ils concernent les réseaux d'assainissements, d'eaux potables et pluviales. Elle sera suivie par la réfection des rues.

Nous avons choisi des dallages en pierre rectangulaire installés en pied de façade d'une largeur de 40cm de part et d'autre de la chaussée ainsi qu'un caniveau central en V qui permettra d'éloigner l'eau des façades. Entre les dallages, de l'enrobé sera réalisé. Le sens de circulation reste inchangé toutefois la rue des Vignerons sera une zone partagée, vélos, véhicules et piétons, limitée à 20 km/h.

Les espaces verts

Une partie du projet concerne les espaces verts. Certains d'entre eux, communaux sont prévus aux extrémités de ces rues. Afin de créer un lien avec ces espaces, nous avons proposé aux riverains qui le souhaitent un emplacement de pleine terre (20 cm X 20 cm environ) pour y faire pousser une plante grimpante à côté de leur porte ou garage. Nous fournirons à titre gracieux cette plante (bignone, chèvrefeuille ou jasmin d'hiver).

Les réponses positives à notre courrier ont été nombreuses et reflètent votre volonté d'embellir le cadre de vie de notre village.

La phase 2 s'occupera de la Place de l'église selon le même concept que la Phase 1 et de l'impasse et la place du Château. Ces derniers seront traités avec un revêtement en dallage de pierre ainsi que du béton désactivé. Les travaux commenceront fin 2021 et se poursuivront au 1^{er} trimestre 2022.

La rue Jeanne d'Arc et la Rue du Moulin à huile

La dernière et 3^e phase qui comprendra la rue Jeanne d'Arc et la Rue du Moulin à huile, en pavés en pierre et enrobé et la rue du Four, pavés en Pierre et béton désactivé. Nous suivrons le même calendrier, début des travaux fin 2022 début 2023.

Enfin l'intégration paysagère est primordiale, l'aménagement du village et le paysage environnant sont indissociables. Mais aussi pour rompre avec le côté trop minéral actuel. Nous adresserons aux riverains concernés par les phases 2 et 3 un courrier dans le courant de l'année au sujet des plantes grimpantes.

Nous profiterons de cet aménagement pour modifier la collecte des ordures ménagères et déchets recyclables (bac gris et bac jaune) dans ce secteur avec la mise en place de deux conteneurs enterrés. L'objectif est double. Il est pour les personnes qui ont peu de place chez elles de pouvoir à tout moment évacuer leurs déchets et supprimer les nuisances liées aux sacs poubelles qui sont déposés sur les voies en dehors des horaires de collectes occasionnant souvent des dispersions inappropriées. ■



L'école à l'épreuve du covid-19

Cette année a vu l'école devoir s'adapter et encore s'organiser avec une fermeture totale, la mise en place d'un accueil minimum pour les enfants des personnels soignants, la mise en place de cours à distance, la réouverture avec un premier, puis un second puis un énième protocole sanitaire à mettre en œuvre pour prendre toutes les précautions sanitaires nécessaires à l'accueil des enfants en toute sécurité.

LES personnels enseignants et municipaux ont su être présents et faire en sorte que les enfants se sentent bien à l'école. Car les enfants ont dû eux aussi s'adapter aux gestes barrières, au fait de ne pas se brasser et de ne pas s'échanger d'objets, jeux, etc. Et maintenant, le port du masque à partir de 6 ans. Alors même si il n'y a pas eu de kermesse en juin, pas de rentrée en musique et de petit-déjeuner en septembre, de sorties scolaires, tout n'a pas été annulé et des actions ont pu être réalisées :

- des travaux d'agrandissement dans les classes de CE et CM, et l'installation du modulaire du restaurant scolaire
- la photo de classe, souvenir d'école que l'on ressort des années plus tard
- la grande lessive
- le réaménagement de l'ancienne cantine qui devient un espace partagé ; elle accueille désormais la BCD - Bibliothèque de l'école, la garderie et des activités sur les temps scolaires
- la mise en place de cours de yoga et l'achat de divers matériels financés par l'APE
- le partenariat avec les petits débrouillards pour les CE sur le thème du développement durable et pour les CM sur le numérique et la robotique, à la médiathèque

➤ une projection au foyer pour les maternelles qui n'auront pas pu aller au Sémaphore

➤ le maintien du spectacle de Noël qui s'adapte aussi avec deux séances, le goûter et la remise des cadeaux par le Père Noël. Nous pourrions retenir de cette année qu'avec de la coordination, de la volonté, beaucoup de précautions, et parfois des périodes de doutes et de flottements, nous avons réussi à maintenir un climat scolaire et périscolaire apaisé. Un grand merci à tous et toutes : le staff enseignant, l'équipe municipale, les enfants et parents, l'APE, les intervenants extérieurs, le prestataire de service de nettoyage ! Sans qui tout cela n'aurait pas été possible. ■



Une nouvelle bibliothécaire vous accueille à la médiathèque !



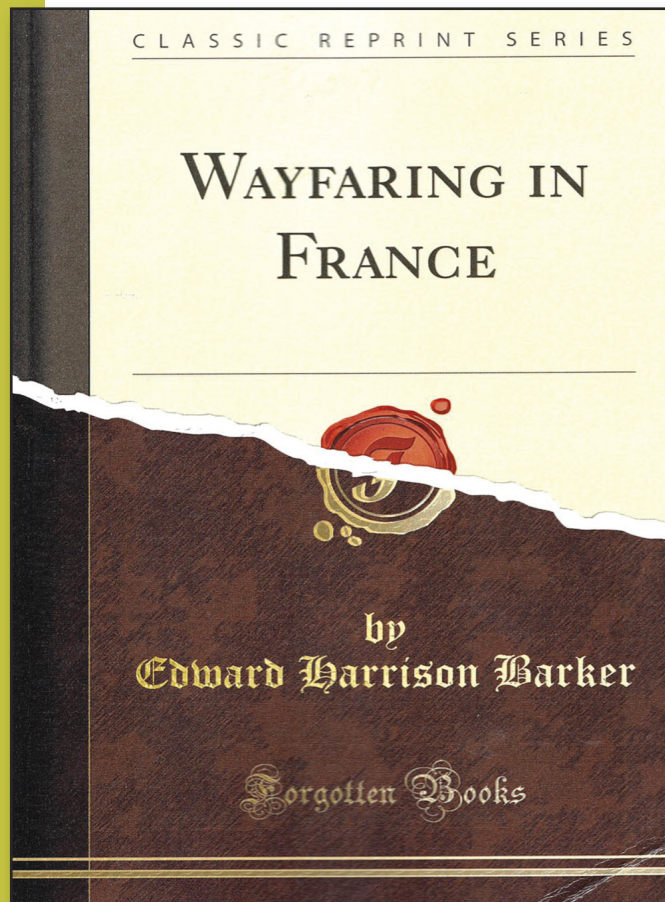
Depuis le mois de février, Coline Panizzi assure l'ensemble des ouvertures au public de la médiathèque réparti sur 4 jours du mercredi au samedi. "Bonjour je m'appelle Coline Panizzi, je suis arrivée à Domazan cette année pour réaliser l'un de

mes rêves : devenir bibliothécaire !"

Après un DUT Informatique-Communication option Métier du Livre et du Patrimoine passé à Grenoble, et étant originaire de Bouillargues, le poste au sein de la médiathèque de Domazan a attiré son attention. Coline occupe ici son 1^{er} emploi. Malgré une année particulière alternant fermeture, ouverture partielle en raison de la crise sanitaire, Coline a pu rencontrer les autres bibliothécaires salariés ou bénévoles du réseau, suivre des formations sur l'utilisation du

logiciel de gestion de la médiathèque dispensées par le coordinateur du réseau des bibliothèques de notre communauté des communes. Elle est aussi restée mobilisée et elle a contribué à maintenir l'accès à la culture en tenant un système de drive lors du premier confinement puis des ouvertures partielles limitées à des prêts et retours de documents. Dans les mois à venir, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, Coline devrait intervenir sur l'accueil des écoles et participer à la mise en œuvre d'animations. ■

Il était une fois Domazan...



Edward Harrison Barker, né en 1851, décédé en 1919, était Anglais. Il a écrit plusieurs livres relatant ses voyages en France, livres d'un grand intérêt documentaire car ils décrivent dans le détail la vie des villages que l'auteur visite, dans le détail car c'est à pied et en herborisant qu'il réalise ces voyages, ce qui lui donne le temps de rencontrer les habitants.

Le plus connu de ses ouvrages est *Deux étés en Guyenne : 1892-1893* qui a été traduit. Moins connu mais non moins intéressant *Wayfaring in France (Voyage en France)*, publié à Londres en 1890 (Editeur : Richard Bentley and Son), qui n'a pas été traduit à notre connaissance et qui raconte les périples de l'auteur dans diverses régions françaises (Landes, Bretagne, Dauphiné, Alsace). Deux chapitres sont relatifs au Languedoc où l'on découvre les commentaires de son passage par Saze, Domazan, Estézargues, Remoulins et le Pont-du-Gard.

LE LECTEUR sera surpris de la misère dans laquelle se trouvait notre village à l'époque, le passage de l'auteur pouvant être situé aux alentours de 1885. Edward Harrison indique que la ruine du village est liée à la disparition du vignoble une vingtaine d'années plus tôt. Celle-ci est due à l'apparition du phylloxera, un insecte qui a été introduit en France avec des vignes américaines et qui, très rapidement, va détruire l'intégralité du vignoble européen jusqu'à ce que la parade -le greffage sur des porte-greffes résistants- soit trouvée. Le premier foyer de phylloxera a été identifié à Pujaut en 1863. Il est donc normal que le vignoble de Domazan ait été l'un des premiers

détruits. Le passage de l'auteur peut également être daté par le fait qu'il a rencontré l'Abbé Blanc (lequel a cessé son ministère à Domazan en 1892 après avoir été curé du village pendant 58 ans !) et l'Abbé Priad, qui avait créé un musée (dans l'actuelle maison Bastide), lequel est mort en 1889. Pour tous ceux qui aiment l'Histoire - et celle de Domazan en particulier - cette description est un véritable régal, à déguster sans modération.

Domazan s'étend encore plus loin de la grand-route, de l'autre côté d'une colline déserte, et de Saze, on s'en approchait par un chemin accidenté. En peu de temps j'étais en train de gravir un ravin étroit entre des falaises sablonneuses dénudées par place, et par

endroits couverts de houx épais, de genévriers et de chênes kermès. Je passais devant un berger assis par terre avec son troupeau réuni autour de lui et au fur et à mesure que le tintement de leurs sonnettes s'affaiblissait, l'air lumineux s'assombrit soudain et le crépuscule tomba. Le soleil venait juste de disparaître derrière la colline. Pourquoi est-ce que je passais mon temps allongé sur le bord du chemin dans ce coin désolé alors que les ombres s'épaississaient et qu'il se pouvait qu'on me refuse de passer la nuit à Domazan ? Parce que le Plaisir majeur du voyageur est de se laisser guider par ses caprices vagabonds, de les suivre et de se laisser emporter. Allongé sur ce lit de thym, parmi les buissons de rue et de lavande, je regardais le ciel devenir

plus bleu, plus tendre, plus ardent avec cette influence subtile qui fait frémir les feuilles des carex quand eux aussi sentent l'arrivée du calme et de la solennité de la nuit. Sur le plateau au-dessus du ravin je revis le soleil pendant quelques minutes, et pendant ces minutes tous les petits buissons étaient remplis de sa douce clarté. En descendant la colline sur l'autre côté, je rencontrais encore des oliviers. La vie revenait aussi. Un tout petit vieux guidant un âne me dit que j'étais près du village. Une minute plus tard ! Angélus commença à sonner, aiguë et clair, du clocher dans la plaine. Il faisait presque nuit quand j'atteignais les maisons groupées autour de l'église. A la première auberge où je demandais asile j'essuyais un refus. Une femme, qui avait l'air d'être très importante dit d'une voix dure : "On ne loge pas ici."

A l'auberge suivante je trouvais une femme très différente. Elle était douce et timide. Elle hésitait à me prendre parce qu'elle ne pouvait me donner qu'un matelas de paille pour me coucher. La bourre du matelas m'importait peu, j'acceptais donc les conditions et espérais que le linge serait propre. C'était une auberge minable, mais les miséreux qui s'en occupaient étaient honnêtes et aimables et ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour moi. Le dîner qu'on mit devant moi était plus nourrissant que tentant. La soupe aux choux, le premier plat familial n'était autre que de l'eau tiède additionnée de pain et de sel. Le deuxième plat avait été préparé spécialement pour moi. Il s'agissait de foie, je ne saurais dire de quel animal, coupé en petit morceaux et enfouit dans une sauce épaisse qui ressemblait à une pâte noire. Ma résolution de ne pas être difficile dura le temps de la soupe aux choux mais s'évanouit au foie. Les

jeunes de la famille étaient ravis de cette chance inespérée, car ce que j'ai rejeté ils l'ont dévoré avec un appétit de jeunes loups. Dans le milieu de la pièce il y avait un petit poêle qui ronflait continuellement, car l'aubergiste l'alimentait fréquemment de bois. Le son du feu était joyeux et sa chaleur nécessaire, car bien que l'après-midi avait été chaude, le soir était frisquet. Dans le sud de la France les températures tombent souvent si rapidement après le crépuscule que vous avez tout juste cessé de vous plaindre de la chaleur que vous commencez à frissonner de froid. Une fois ma pipe allumée et pendant que j'arrangeais les spécimens de plantes que j'avais ramassés pendant la journée, les paysans venaient et s'asseyaient près du poêle. Il y en avait bientôt une vingtaine, et ils avaient tous les yeux fixés sur moi et ne parlaient qu'en murmurant. J'aurais préféré qu'ils me prêtent moins attention mais il n'y avait rien d'insolent dans leur curiosité. Ils vivaient complètement en retrait du monde,

voyaient rarement un étranger ; et c'était plus que sûrement le premier Anglais qu'ils avaient jamais vu dans leur village. Ce qui me parut être très particulier chez ces hommes c'était que bien qu'ils se réchauffaient au feu et utilisaient la maison gratuitement, pas un ne buvait - pas même un verre de vin ou de café. Etrange auberge pensais-je, où personne ne paye pour rien.

Les pauvres n'avaient pas d'argent à dépenser. La pauvreté me rattrapait là. Le silence était embarrassant, alors je liais conversation avec l'aubergiste et d'autres se sont vite joints à nous. J'apprenais que j'étais dans le pays des abricots ; que ce fruit qui poussait autour de Domazan, était expédié non seulement à Paris mais en Angleterre. Une plus petite industrie locale était de cueillir dans les collines environnantes des plantes aromatiques telles que la lavande et le romarin pour les bouilleurs et les herboristes. Mais en vingt ans les gens avaient été réduits de la prospérité à un état de pauvreté total

[suite au verso]





par la destruction de leurs vignes. "Comment expliquez-vous que le phylloxera ait été si destructif ici?" Je demandais. "Les saisons sèches. C'est la sécheresse qui nous tue" était la réponse.

J'ai trouvé que la même opinion était répandue dans toute la région. Où on a pu submerger les vignobles, les ravages des insectes ont pu être arrêtés. Toutefois, la submersion est impossible dans cette partie du Languedoc, car la surface du sol est si poreuse que la pluie passe rapidement à travers et les ruissellements, au lieu de couler en surface, coulent sous terre et forment ce que l'on appelle des gouffres.

Le poêle baissait, parce que l'aubergiste somnolait trop pour penser au feu ; Les villageois, avec un simple "bonsoir" quittèrent l'auberge l'un après l'autre, et je montais ensuite l'escalier grinçant qui menait à ma chambre. C'était un petit appartement, aux murs chaulés qui contras-

taient fortement avec le plancher noir. Deux carreaux manquaient à la fenêtre mais les trous étaient proprement bouchés avec du papier huilé. Le matelas était bourré de paille et n'était certainement pas doux; mais le linge bien que grossier, était propre. Dans la chambre, il y avait un lit d'enfant, couvert d'une courtépointe en patchwork, dans un châlit primitif, avec des barreaux en bois autour et à la tête, contre le mur, était pendue une vraie couronne d'épines.

L'image des paysans assis autour du poêle rougissant s'effaçait, et puis j'entendis le tintement rythmique du marteau du maréchal-ferrant sur une enclume. La nuit était finie ; elle s'était évanouie et le monde brillait au soleil, une fois de plus. Je me promenais autour de l'auberge, en quête de l'église. C'était une structure robuste moitié romanesque, moitié gothique, ses murs hauts et austères, percés de quelques fenêtres étroites, mon-

traient qu'elle était construite pour résister à la guerre. Des arbustes poussaient de ses murs ; Où il y avait des trous béants, des plantes s'étaient enracinées et prospéraient sans risques de troubles. A l'est, il y avait une abside semi-circulaire, ornée d'une moulure en zigzag. La voûte de la nef était soutenue par d'énormes piliers quadrangulaires. Pendant que je les regardais, un prêtre aux cheveux blancs, voyant que j'étais un étranger curieux, vint vers moi avec l'intention courtoise de répondre aux questions que je pourrais lui poser. Je reconnus tout de suite le curé dont j'avais entendu parler de la réputation de poète et d'érudit. Il me dit que l'église avait été prise deux fois par les protestants pendant les guerres de religion et que le bâtiment d'origine avait été détruit dans un incendie.

Il me demanda si j'aimerais voir ses livres et quand je l'assurais que ça me plairait beaucoup, il m'emmena chez lui dans une petite rue sombre près de l'église. Nous avons monté un escalier étroit qui me prépara à la simplicité de la scène quand il me fit entrer dans une salle au premier étage. Dans le centre il y avait une petite table de bois blanc jonchée de couches de papiers et de livres depuis des semaines, peut être des mois. Dessus il y avait des croutes de pain sec, deux ou trois oranges, et beaucoup d'écorces d'oranges. Il était évident que le pain et les oranges entraient en grande partie dans le régime quotidien du prêtre-poète. Une autre petite table de bois blanc, placée contre le mur, était couverte de manuscrits qui avaient l'air récents. Là l'abbé Blanc - j'avais déjà appris son nom écrivait pendant que la muse dictait. Une paire de fauteuils simples complétait le mobilier. La fortune du bon prêtre était ses livres. Ils couvraient les quatre murs de la pièce du sol au

plafond et étaient rangés sur des étagères de bois blanc, construites manifestement par un menuisier de village. Ils étaient en latin, hébreu, français, anglais, italien, espagnol et portugais.

Je découvris, à ma grande surprise dans ce village inconnu et écrasé de pauvreté, que le curé connaissait plus la littérature anglaise que beaucoup d'Anglais qui sont soit disant éduqués. Il était particulièrement fier de son Milton, qu'il conservait dans un couvre-livre de velours ; et il montra aussi, avec une satisfaction rayonnante, son Shakespeare et son Byron. Il me donna un de ses volumes "Odes and Élégies", mais il ne voulait pas me laisser partir sans avoir vu le musée de son ami l'abbé Priad. C'était un prêtre invalide, asthmatique, qui depuis des années, "passait son temps" comme antiquaire et naturaliste. Il passait sa vie au milieu de ses spécimens. Je le trouvais entouré d'oiseaux empaillés, de papillons et de scarabées épinglés, de poterie et de pièces de monnaie des antiquités et curiosités de toutes sortes. C'était un homme sombre et pâle, avec un visage triste et gentil. Sa modestie était charmante. Il dit "Je ne suis qu'un collectionneur; j'amasse des fournitures pour les savants". Sa fenêtre s'ouvrait sur un petit jardin ensoleillé, où murissaient des oranges. Ce jardin avait été entièrement recouvert de grillage et transformé en volière.

Les arbres étaient couverts d'oiseaux qui chantaient. Il était facile de voir que chaque prêtre était devenu indispensable à la vie de l'autre. Ils étaient attirés l'un vers l'autre par ces puissants aimants de sympathie -l'amour de la nature et des livres. L'abbé Blanc était le curé de Domazan depuis un demi-siècle et l'abbé Priad était son élève.

Je retournais à l'auberge, et tout en buvant un bol de café noir, il n'y avait pas de lait dans le village, je parlais politique avec mon hôtesse. Si les femmes ne connaissent pas grand-chose de la politique, elles savent souvent beaucoup sur les politiciens.

"Etes-vous républicains ou monarchistes ici ?" je demandais. Elle répondit : "Il y en a beaucoup qui se disent républicains pour avancer". Cette réponse me dit qu'elle, ou plutôt son mari, n'était pas du côté républicain.

Elle ajouta : "Il y a deux partis ici, et ils ne se mélangent pas beaucoup. Les républicains vont au Cercle du Progrès; ils ne viennent pas chez nous".

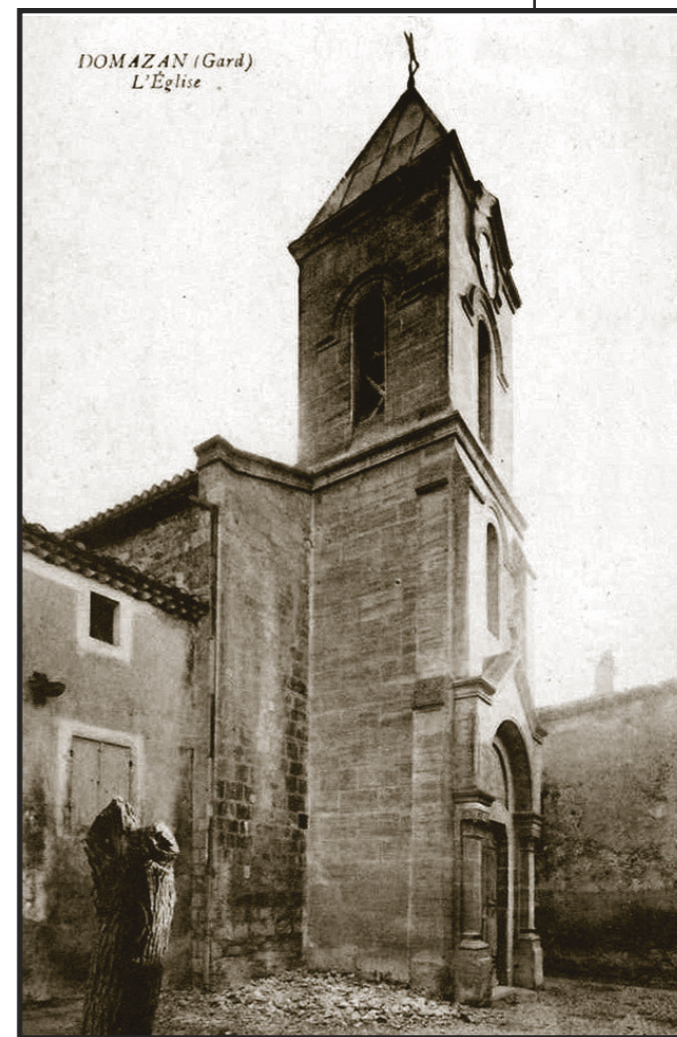
Un Cercle du Progrès à Domazan ! Comme je m'apprêtais à partir, une nouvelle difficulté inattendue survint. Cette femme simple ne voulait pas me dire combien je lui devais. L'air très désespérée, elle dit qu'elle ne savait pas et plaïda l'inexpérience. Après quelque insistance elle dit avec hésitation : "Si vous pensez que quatre francs est trop, il faut me le dire ; car je ne sais vraiment pas".

Je lui donnais les quatre francs, et j'ajoutais quelque chose pour ses enfants, qu'elle accepta avec réticence. Même maintenant sa conscience semblait l'aiguillonner pour avoir demandé trop. Dans mes errances en France, j'ai invariablement remarqué que ceux qui souffrent le plus du manque d'argent sont les moins zélés pour saisir les occasions que la providence met sur leur chemin. Les très pauvres n'ont pas appris que c'est uniquement une question d'affaires de soutirer de la poche du voyageur autant qu'il consentira à payer. Les gens doivent avoir de l'argent, et doivent le regarder fructifier avant d'apprendre sa valeur et l'aimer.

La nature humaine doit être très sophistiquée avant de pouvoir développer une telle passion artificielle que d'entasser des pièces. J'ai rarement rencontré d'aubergiste voleur sauf dans une région prospère, ou souvent visitée par les riches.

Il était encore de bonne heure quand je quittais Domazan, et le vent du nord était vif et pinçant ; car il avait eu le temps pendant la nuit de refroidir plus encore.

Ces sautes soudaines de température rendent le climat du bas Languedoc rude et traître, malgré le soleil brulant et la proximité de la Méditerranée ■



Association Multivers



Nuit de la Lecture Médiathèque, le 8 janvier 2020

La soirée, dont le thème était "Les années 1920" a été organisée par l'association "Plaisir de lire" (lecture, théâtre, musique) et s'est tenue à la Médiathèque de 18h à 23h30.

L'association Multivers a fait participer la chorale "Doma'Chant" et le groupe de

Jazz "Gravity Swing". La chorale a interprété 4 chansons apprises et répétées pour cette manifestation.

Le groupe de Jazz a interprété 5 morceaux, également appris et répétées spécialement. Ces deux formations avaient revêtu des costumes d'époque pour cette occasion.

Ces prestations musicales se sont terminées par un Charleston avec orchestre et danseuses.

Soirée Musicale Foyer, 21 décembre 2019

La manifestation a eu lieu au foyer de Domazan de 18h30 à 23h30, soit 5h30 de musique ininterrompue et de programme musical spontané.

La participation était libre et environ 120 personnes, Domazanaises et Domazanaïses, mais aussi de nombreux résidents des com-

munes voisines, se sont déplacées pour entendre le groupe de Jazz "Gravity Swing", la Chorale "Doma'Chant", ainsi que des chanteurs et des élèves. L'ambiance était chaleureuse et décontractée et une petite restauration était possible sur place. Cette soirée originale, différente par sa forme de la Fête de la Musique annuelle, a rencontré un vif succès.

Concert de la Chorale "Doma'Chant"

Castelas à Rochefort-du-Gard,
le 15 février 2020

Ce concert, organisé par l'Association, s'est tenu de 18h à 20h. 20 chansons ont été interprétées par les 14 choristes. Une première pour la Chorale, "vrai" concert dans un lieu spécialement dédié à ce genre de représentation, la Chapelle du

Castelas, sur les hauteurs de la commune voisine de Rochefort-du-Gard, gracieusement prêtée à l'Association par cette commune. La participation était libre. Soixante spectateurs, venus pour la plupart des communes voisines, ont assisté à ce concert. Le public a été unanimement conquis par cette prestation, ne tarissant pas d'éloge quant au choix du répertoire et au talent des interprètes.



Infos

1^{er} confinement

La Fête de la Musique, prévue le samedi 20 juin 2020 et les Rencontres Intercommunales de Chorales, prévues à Comps et à Aramon aux mois d'avril et de mai 2020 ont été annulées en raison de l'épidémie de Covid-19. L'activité de l'Association a totalement cessé du 16 mars au 2 juin 2020, puis les vacances scolaires sont arrivées.

Les activités ont repris durant la 2^e semaine de septembre.

2^e confinement

L'activité de l'Association (École de musique, Chorale et Atelier Jazz), a cessé depuis le 30 octobre 2020. Cependant, la passion de la musique l'a emporté sur l'isolement et quelques adhérents ont continué les cours à distance, durant ces confinements, en collaboration avec le

Professeur David Gache, à l'aide de nombreux support audio et vidéo conférences. Ces échanges ont su entretenir le lien associatif et la continuité de l'enseignement. Ils ont permis aux adhérents volontaires de parfaire leurs connaissances et de mettre à profit un temps libre dont la plupart bénéficiait, notamment durant le 1^{er} confinement.

Commémoration du 11 novembre

Cette année, la commémoration était marquée par le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et par l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix. Mais aussi par l'impossibilité de se réunir toutes et tous pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918, à cause de "l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement". Tout de même, pour rendre hommage aux disparus de la Première Guerre mondiale mais également aux soldats français morts en 2020, un comité restreint s'est réuni devant le monument aux morts pour y déposer une gerbe et écouter le discours de M. Le Maire.



Marché solidaire et gourmand du dimanche 6 décembre 2020

Soucieuse d'apporter son soutien aux restaurateurs et vignerons de Domazan, impactés par cette crise, la municipalité a initié, dans le strict respect des règles sanitaires, la mise en place d'un marché solidaire de plats à emporter, et vente à la bouteille. C'est grâce à leur engagement



et leur professionnalisme, que les commerçants ont fait de cet événement une réussite en présentant, aux visiteurs, sur des étalages festifs, des menus raffinés, à emporter, qui ont contribué à réjouir nos papilles. On retiendra, entre autre, le fameux foie gras de Sonia ainsi que ses noix de Saint-Jacques sur lit d'agrumes, des plateaux d'huîtres et les fruits de mer cuisinés, pour l'occasion par Marie-France, les cuisses de pintades farcies, et velouté

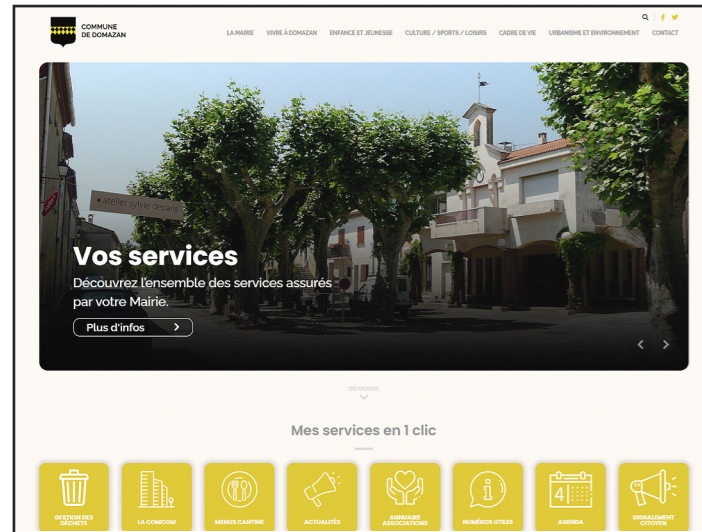


de potiron aux châtaignes présentés par Giro. Les douceurs "fait maison" étaient également à l'honneur, pour le plus grand plaisir des petits et des grands ; avec des sucettes gourmandes cœur de chocolat, du pain d'épice, des oreillettes et la fameuse bûche de Noël ! Pour accompagner tout cela, les vignerons nous présentaient leurs bouteilles et nouvelles cuvées, des paniers garnis, et leur précieuse expertise sur

les accords mets et vins. Pour honorer ce bel événement, les domazanaïses étaient présents, mais aussi de nombreux visiteurs des villages environnants. Devant le succès de ce premier dimanche, qui a contribué à diffuser l'esprit de Noël et à redynamiser le cœur de notre village vigneron, les marchés ont été reconduits les dimanches 13 et 20 décembre.

Nouveau site web pour la commune

Après six années de service, le site internet de la commune fait peau neuve afin de s'adapter au mieux aux besoins des Domazannais, avec de toutes nouvelles fonctionnalités.



AVEC l'arrivée de nouveaux élus au conseil municipal, nous avons décidé de rajeunir le site web de la commune qui s'avérait ne plus être aux goûts du jour, et peu interactif. Grâce à l'agence de communication Barcelona & Co et son outil "Place du village" nous avons mis en place une toute nouvelle plateforme, tournée vers l'utilisateur qui permet d'informer les habitants, tout en facilitant leurs démarches administratives, et en leur permettant d'interagir avec les élus de la commune, mais aussi avec les associations et commerces du village.

Ce nouveau site permettra également d'informer les citoyens en tant réel grâce à son application pour smartphone et ses alertes intégrées, et à l'inverse, permettra aux habitants de signaler tout problème sur la commune grâce à la fonction de signalement citoyen.

.....
Notre tout nouveau site fera son apparition en simultané avec la mise en service de la fibre optique pour une expérience d'autant plus rapide et agréable !

La Compagnie Argile Théâtre



2020 a été très bousculée pour la Cie Argile Théâtre qui assure l'atelier enfant et adolescents à Domazan. En effet il n'y a pas eu de spectacle de fin d'année et les cours ont été totalement stoppés durant les périodes de confinement. Pourtant les adolescents préparent un beau projet : "Molière et à moi" qui devrait voir le jour en 2021 si les conditions le permettent. En janvier nous avons pu participer à la nuit de la lecture ou certains élèves comédiens ont pu présenter quelques sketches dont l'illustré "permis de conduire" de Jean Yann. Comme toutes les Compagnies théâtrales touchées de plein

fouet par cette crise sanitaire, Argile Théâtre a bien du mal à faire face. Afin de résister tant bien que mal, nous avons décidé de préparer un nouveau spectacle que nous vous présenterons à partir du printemps. Il s'agit d'une comédie de de Victor Haïm "Jeux de Scène". deux femmes, l'une metteur en scène et l'autre comédienne s'affrontent en un duel sadique et drolatique où se mêle attirance et répulsion. Observez à la loupe les coulisses du monde théâtral et vous avez le miroir à peine caricaturé de la grande comédie de la vie !



Explore ton village Un magazine sur mesure !

L'association "Plaisir de Lire" a eu une idée originale et ludique pour faire découvrir toutes les facettes de notre village aux enfants de Domazan en reprenant le modèle des albums Panini de notre enfance.



Les écoliers domazannais ont reçu un album d'images entièrement dédié à la connaissance de leur village. Élaboré par les adhérents de l'association Plaisir de Lire, l'ouvrage a une vocation pédagogique: l'enfant découvre son environnement immédiat, il se familiarise avec l'histoire et la tradition locale et il est invité à prolonger cette expérience par des investigations personnelles. Explore ton village est une édition unique, gratuite, distribuée à tous les enfants scolarisés du CP au CM2 et résidant à Domazan, à l'occasion du Noël 2020.

Par ailleurs, les adhérents à l'association ont bénéficié du don d'un exemplaire. Aussi, un magazine sera offert à l'occasion de chaque nouvelle primo-adhésion. Les animations programmées en 2020 ont été empêchées par la pandémie COVID 19, notamment la fête d'anniversaire des 25 ans de l'association. Ce projet matérialise donc à lui seul les efforts des bénévoles pour maintenir une activité associative significative malgré le confinement.

contact : associationplaisirdelire@gmail.com
 blog : www.plaisir2lire.domazan.fr

Restructuration d'un logement communal situé Place de l'Église

La bâtisse en question est édifiée dans le centre ancien et occupe deux parcelles donnant à la fois sur la place de l'Église et sur l'impasse du Château.

L'ENJEU pour la Mairie consistait à conserver le contrôle sur le devenir de ce bâtiment. Plutôt que de vendre immédiatement le bien, le conseil municipal a fait le choix de la restructurer en tenant compte du projet de voirie en cours afin d'y apporter une cohérence architecturale, urbaine et paysagère. Une démolition partielle permettra de créer une jonction piétonne entre la place de l'Église et l'impasse du Château par le biais d'embarcements. Cette respiration dans le bâti dégagera des perspectives et créera un appel pour la déambulation urbaine.

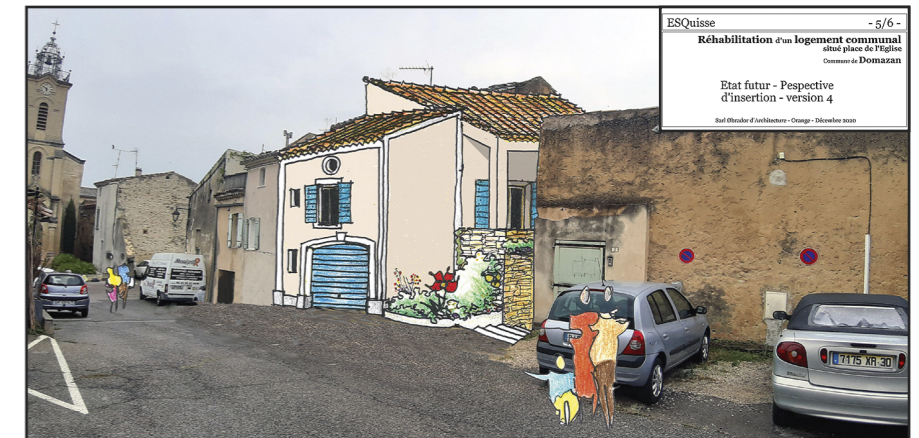
Les travaux comprendront, la consolidation de la structure de la partie restante, la réfection des toitures et des façades, l'isolation thermique de l'ensemble du bâtiment, murs et toitures. La mise en place de double vitrage sur les menuiseries extérieures, la mise aux normes de l'installation électrique, chauffage, ventilation, la rénovation de l'ensemble de la plomberie, et des sanitaires. Après la démolition partielle, le logement sera réparti sur 3 niveaux : garage, rez-de-chaussée, premier et deuxième étage. Le logement sera aménagé en T3. Cette disposition permet de créer :

- au rez-de-chaussée, un garage pour deux véhicules accessible depuis la place de l'église, avec un espace buanderie cellier. Une entrée depuis l'impasse du Château avec un porche ;
- au premier étage, une pièce de vie avec cuisine ouverte, une chambre avec salle d'eau et un sanitaire indépendant, le séjour est prolongé par une terrasse couverte à l'ouest ;
- au deuxième étage, une mezzanine desservant une chambre mansardée et un grenier. La volumétrie du bâti originel est conservée ainsi que les alignements des façades au nord et au sud.

Le cabinet Obrador architecture a été retenu pour la réalisation de ce projet.

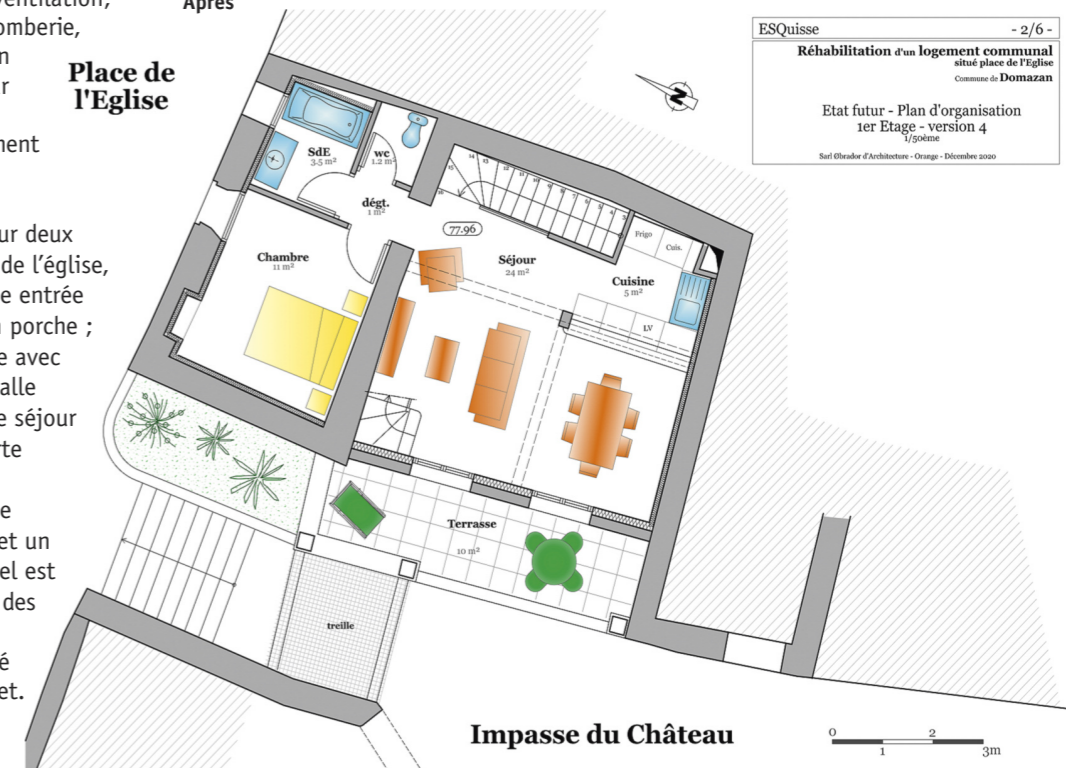


Avant

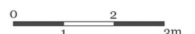


Après

Place de l'Église



Impasse du Château



Une drôle d'année vin-vin (2020) !

Le Millésime

Une vendange précoce et qualitative mais dans un contexte sanitaire et économique difficile.

UNE ANNÉE de plus où le réchauffement climatique a amené les mêmes problèmes dans les vignobles, des gels très tardifs récurrents, des orages de grêle de plus en plus fréquents et une sécheresse qui se généralise. Heureusement en partie grâce à sa situation géographique très méridionale et à l'exposition favorable de son terroir, le vignoble domazanais a été très peu touché par le gel et par chance épargné par la grêle, contrairement à d'autres communes gardoises des Côtes du Rhône sévèrement impactées. Quelques pluies estivales ont permis, dans l'ensemble d'obtenir des volumes corrects. Comme d'habitude les raisins blancs ont été récoltés dès les derniers jours d'août, suivi par les raisins rouges pour l'élaboration des rosés et enfin sont venues les vinifications des vins rouges avec une excellente maturité, qui ont permis d'obtenir des jus riches en sucre, d'un rouge intense et aromatiques.

Des normes sanitaires à respecter
Même si les vignerons sont restés attentifs à la qualité de leur vendange et vinification, bien d'autres



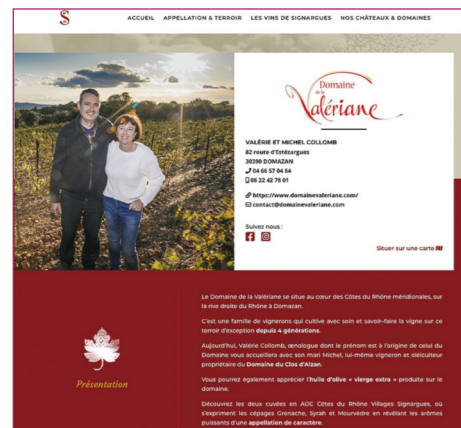
préoccupations se sont abattues sur leur exploitation avec des normes sanitaires à respecter pour les vendangeurs et employés de cave qui, comme tous les autres français ont dû travailler masqués. Mais aussi la perspective d'un marché du vin amputé de la vente en restauration, l'annulation des foires et salons, les marchés à l'export sous la menace des taxes américaines et de la crise sanitaire du covid. Heureusement les caveaux sont restés ouverts, et l'appellation Côtes du Rhône a semblé mieux résister que d'autres régions productrices grâce à sa notoriété et à son bon rapport qualité prix. La consommation à domicile et les apéros en vidéo, ont permis de garder le moral et de conserver un lien amical ou familial. Des moments festifs qui passent maintenant donc par le net.



www.signargues.com Le nouveau site des vignerons de Signargues et sa page Facebook

Cette année 2020, le syndicat de Signargues sous la houlette de son président Francis Fabre, a confié la création d'un nouveau site à l'agence Terre Neuve, une agence réputée et expérimentée dans le monde du vin. Plus qu'une vitrine, ce site met en scène les vignerons et permet de valoriser leurs domaines et villages respectifs, à travers des descriptifs et superbes photos. Carte de visite indispensable pour traduire la richesse historique du lieu où fut trouvée la statuette à double face de Bacchus et Ariane et pour mettre en évidence l'expression chaleureuse du terroir à galets roulés de Signargues. Le site et sa page Facebook sont des outils qui vont permettre de relayer les futurs événements de l'appellation. Une journée professionnelle avait été programmée en 2020. Elle s'adressait aux différents acteurs de la vente conditionnée et aux offices

de Tourisme vecteurs du développement des manifestations œnotouristiques comme les Escapades. Son but étant d'accroître la notoriété de Signargues. L'organisation de cet événement confiée à l'agence Upsimédia a été reportée, covid oblige. En attendant de pouvoir lever son verre, en toute convivialité sous les platanes place des Miougraniers, lors des prochaines Escapades, dès que le contexte sanitaire le permettra, les vignerons vous attendent dans leur caveau respectif pour une visite masquée, mais néanmoins récréative et gustative !



État-civil

Mariages

Corinne Derian & Claude Djian, le 11 janvier 2020

Elvire Leyninger & Stéphane Pagano, le 18 Juillet 2020

Naissances

Élio Castellani, Inès Castellani, le 14 avril 2020 à Nîmes

Leeloo Navarro, le 28 avril 2020 à Nîmes

Jeanna Lora, le 24 juillet 2020 à Avignon

Louis Alamarguy, le 19 août 2020 à Avignon

Ruben Jaloux Veve, le 20 septembre 2020 à Avignon

Evan Tesio, le 11 octobre 2020 à Avignon

Léandro Zoude Araujo, le 13 novembre 2020 à Avignon

Marion Sanétra, le 19 novembre 2020 à Avignon

Romy Savonne Burger, le 3 décembre 2020 à Avignon

Lou Ulan, le 22 décembre 2020 à Avignon

Décès

David Dominique, décédé le 14 mars 2020 à Avignon

Christian Voreux, décédé le 10 avril 2020 à Domazan

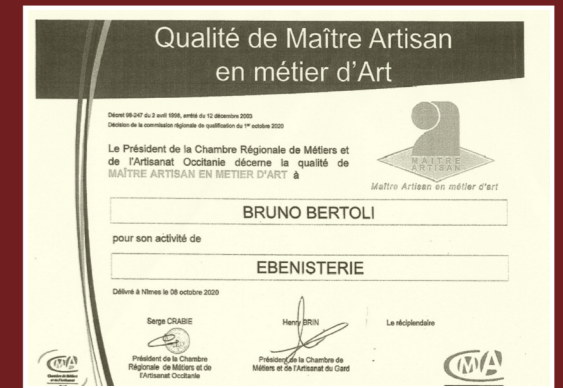
René Fabre, décédé le 16 juillet 2020 à Avignon

Christiane Pichon, décédée le 29 septembre à Avignon

Ghislaine Beaume, décédé le 22 octobre 2020 à Villeneuve-Le-Roi

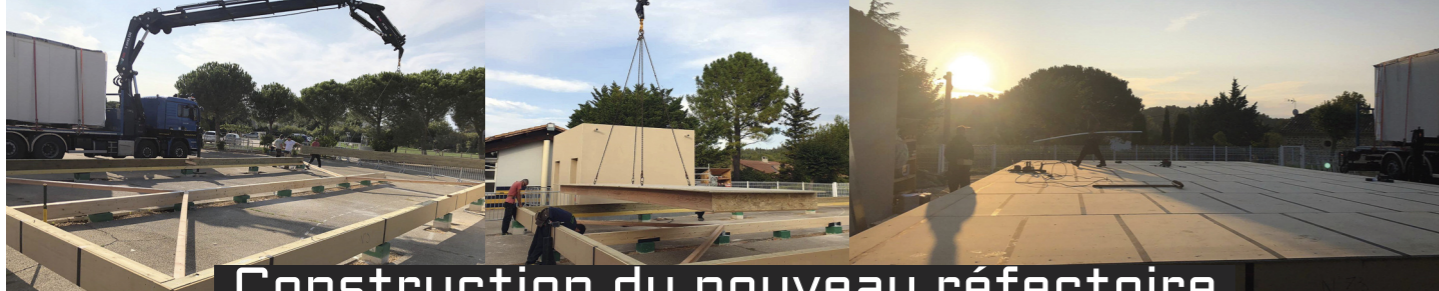
Mihai Teica, décédé le 19 novembre 2020 à Domazan

Bruno Bertoli Maitre artisan en Métiers d'Art



Le 16 novembre 2020, Monsieur Henri Brun, le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard, a remis le prix de Maître artisan en Métiers d'Art à Monsieur Bruno Bertoli de l'entreprise Bertoli.
Cette entreprise implantée dans la zone industrielle de Domazan se retrouve de nouveau récompensée pour son savoir-faire dans la fabrication de portes d'entrée, porte de style depuis 1976 et boiseries.
En 2013, elle avait obtenu le label d'état "EPV" Entreprise du Patrimoine Vivant, label renouvelé en 2019.





Construction du nouveau réfectoire

